



## REGLEMENT INTERIEUR RAMASSAGE ET ACCUEIL PERISCOLAIRE COMMUNE DE CUZANCE

- Le ramassage et la garderie sont des services communaux gratuits.
- Le circuit de ramassage est élaboré par la commune en début d'année et ne peut être modifié.

### INSCRIPTIONS

- L'inscription est obligatoire quelque soit le service utilisé.
- L'inscription de l'enfant au ramassage ou à la garderie implique l'acceptation du règlement intérieur.
- Les responsables de l'enfant doivent obligatoirement remplir une fiche d'inscription et une fiche sanitaire (renouvelables tous les ans).

### RESPONSABILITE

- **L'enfant doit être accompagné jusqu'à la garderie et non laissé sur le trottoir.**
- L'enfant ne pourra quitter la salle de garderie qu'avec le ramassage, ses parents ou une personne préalablement désignée sur la fiche d'inscription munie d'une pièce d'identité.
- L'enfant n'est pas autorisé à quitter seul les locaux sauf avec une décharge écrite et signée par le responsable légal.

### DISCIPLINE

Afin d'assurer un temps d'accueil confortable, des règles de vie sont instaurées :

- L'enfant doit respecter ses camarades, l'animatrice et le chauffeur de bus tant au niveau de la parole que des gestes.
- L'enfant doit respecter les locaux, le matériel mis à sa disposition.

Tout manquement récurrent à cette discipline et perturbant le groupe d'enfants ou le bon fonctionnement de l'accueil et du ramassage feront l'objet de :

- avertissement écrit ou oral aux parents
- exclusion temporaire voir définitive.

## HORAIRES ET COMMUNICATION

- Ramassage : Horaires définies à la rentrée scolaire.

\* Contacter la mairie : 06 65 37 84 10 puis taper 801

- Garderie : Lundi : 7h20/8h45 et 16h15/18h30  
Mardi : 7h20/8h45 et 16h15/18h30  
Jeudi : 7h20/8h45 et 16h15/18h30  
Vendredi : 7h20/8h45 et 16h15/18h00

\* Contact : - tel. : 05 65 37 84 10 puis taper 1803 (pendant les heures d'ouverture)  
- Mail : periscolaire.cuzance@gmail.com

## DECLARATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné(e)....., responsable  
légal(e) de l'enfant....., déclare  
accepter le règlement intérieur de la Commune.

Date :

Signature :